



Projet pédagogique

déclaré à la DDCSPP des Hautes Alpes sous le
n° 0050002CL000000120-20-S01

Organisateur :

Éclaireurs Évangéliques de France (EEF)

Accueil de loisirs
septembre 2020 – juillet 2021
dans les Hautes Alpes (05)
enfants de 7 à 12 ans
jeunes de 11 à 17 ans

Fait le : 07 septembre 2020 à : Gap

Directeur : HARTEL Gunter

signature :

Sommaire

Intentions éducatives	page 3
Description de l'accueil	page 4
Buts et objectifs de l'accueil.....	page 5

Moyens

Moyens pédagogiques	page 7
Animations particulières	page 9
Moyens humains.....	page 10
Moyens matériels.....	page 11

Organisation générale de l'accueil

Règles de vie de l'accueil.....	page 12
La place du choix.....	page 13
La place des valeurs spirituelles	page 14
Organes d'expression et de décision.....	page 15
Journée type.....	page 16
Hygiène et sécurité	page 17
Organisation de l'équipe	page 18

Modalités d'évaluation de l'accueil

Évaluation des objectifs	page 19
Évaluation des moyens.....	page 19
Évaluation du fonctionnement de l'équipe d'animation.....	page 19
Évaluation de l'équipe de direction.....	page 19
Évaluation du déroulement général de l'accueil.....	page 19

Intentions éducatives

- Dans toutes leurs activités, les Éclaireurs Évangéliques de France mettent en œuvre la pédagogie scout dans le but de contribuer activement à l'éducation des jeunes afin qu'ils soient prêts à jouer un rôle constructif et responsable dans la société de demain.
- Méthode d'auto éducation fondée sur un engagement personnel et une règle de vie, une vie en équipe, la prise de responsabilités réelles, le jeu et l'aventure ainsi que la vie au grand air, le scoutisme a pour but le développement de la santé, de la personnalité, du savoir-faire, du civisme et du sens de Dieu.
- Le scoutisme se contente de moyens simples. Les jeunes y acquièrent des compétences dans des domaines variés faisant appel à des techniques diverses : travail du bois, cuisine, techniques d'orientation, d'expression, secourisme... Pour autant les activités « actuelles » ne sont pas négligées (internet, vidéo, voile, canoë...) à condition que l'enfant puisse y exercer des responsabilités et ne pas être un simple consommateur.

Extrait du projet éducatif des EEF : les 5 buts du scoutisme

LA SANTÉ : Apprendre à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une hygiène satisfaisante.

LA PERSONNALITÉ : Aider l'enfant puis le jeune à construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

LE SAVOIR-FAIRE : Permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir puis maîtriser des compétences et des techniques, utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scout » traditionnelles ou adaptées à la société du XXIème siècle.

LE CIVISME / LE SERVICE SOCIAL : Comprendre et tenir sa place comme citoyen en étant au service des autres dans la société.

LE SENS DE DIEU : Amener à réfléchir sur les valeurs et le message de l'Évangile, en veillant à laisser à chacun la liberté de choix et de pensée.

Extrait du projet éducatif des EEF : les moyens principaux utilisés

LE SYSTÈME DES ÉQUIPES : Dans chaque unité, les jeunes sont regroupés en équipes stables (familles de Furets, tribus de Loustics, sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Éclaireurs ou clans d'Éclaireuses, Routes) de 6 à 8 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste précis de responsabilité graduelle, permettant une progression personnelle.

LA RÈGLE DE VIE : Chaque unité est régie par une règle du jeu (la « loi ») dont les articles sont adaptés à chaque tranche d'âge. Par une « promesse », acte personnel et libre, le jeune s'engage à faire son possible pour respecter cette règle. Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION : D'une manière adaptée à leur âge, les jeunes sont largement inclus dans le processus de choix, de préparation et de réalisation des activités. Chacun est encouragé à s'exprimer et à contribuer aux projets communs.

LE JEU, L'AVENTURE : Pour répondre au besoin des jeunes d'apprendre et de se construire, les activités proposées privilégient le jeu et l'aventure.

LA NATURE : Au travers d'activités en plein air, le jeune apprend à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter la nature et à préserver son environnement.

LES CAMPS : Séjours de vacances, camps de formation et séjours courts permettent une mise en pratique approfondie des techniques scout, de la prise de responsabilités et de la vie en collectivité.

DÉCOUVERTE SPIRITUELLE : Des exemples de vie selon les valeurs de l'Évangile et des moments d'animation à partir de textes bibliques invitent à s'interroger et à discuter.

Description de l'accueil

Nature : Accueil de loisirs. Il y a deux sections distinctes, une pour les enfants (7 à 12 ans) et l'autre pour les adolescents (11 à 17 ans).

Période : L'accueil se déroule sur la période de septembre 2020 à juillet 2021.

Public : La section des enfants (appelé « louveteaux ») regroupe des enfants de 7 à 12 ans. Il est prévu d'accueillir un maximum de 30 enfants. En vue de maintenir la qualité pédagogique, ce nombre ne peut pas être dépassé de beaucoup. Les enfants sont acceptés à partir de 7 ans sous la condition qu'ils auront 8 ans durant l'année scolaire.

La section des adolescents (appelé « éclaireurs ») regroupe des jeunes de 11 à 17 ans. Il est prévu d'accueillir environ 30 jeunes, mais la structure est capable d'accueillir davantage, si cela s'avère utile, sans sacrifier la qualité pédagogique.

Pour les enfants de 11 et 12 ans il est décidé en fonction de leur maturité, quelle section est mieux adaptée pour eux. D'une manière générale, ils seront accueillis dans la section des adolescents s'ils auront 12 ans durant l'année scolaire, mais ceci n'est pas une règle fixe et la décision sera prise au cas par cas, avec concertation de la personne et de ses parents. Sauf cas exceptionnel un enfant ne change pas de section au cours de l'année.

Les enfants sont encadrés en tout temps par l'équipe pédagogique. Il n'y a ni autonomie ni semi-autonomie dans cette section.

Dans la section ados, les jeunes vivent le scoutisme dans des « patrouilles » avec un ou plusieurs jeunes dans chaque patrouille qui sont déjà formés par l'École de Formation au Scoutisme « Mafeking » (organe de formation interne des EEF). Notamment, il y a forcément un jeune formé au rôle de « chef de patrouille », sensibilisé à l'encadrement, la pédagogie, la responsabilité, la sécurité et l'organisation des activités de type scout. Cette formation continue pendant l'année, par la présence d'encadrants formés. Cette pédagogie de « l'encadrement des jeunes par les jeunes » est le propre du scoutisme et permet d'organiser dans des conditions de sécurité correctes des activités que les jeunes vivent en semi-autonomie, élément fondamental au scoutisme.

Fréquence des rencontres : Pour chaque section un calendrier des sorties est établi en début de l'année. Les plannings peuvent être modifiés au cours de l'année si cela s'avère nécessaire.

Le planning comprend essentiellement :

- Une sortie de samedi après-midi (4 heures) tous les 15 jours
- Un week-end complet par trimestre (avec hébergement)
- Un week-end de préparation du camp d'été
- Un pré-camp pour installer le camp d'été (réservé aux plus expérimentés)
- Des activités ponctuelles

Mixité : L'accueil regroupe garçons et filles dans les deux sections. Toutefois, les couchages sont bien séparés lors des hébergements.

Localisation : La grande majorité des activités se déroule en plein air sur les communes de La Bâtie Veille (05000) et de Jarjayes (05130). Ponctuellement et notamment pour les week-ends d'autres emplacements peuvent être choisis.

Choix des lieux de l'accueil :

- Géographiquement les lieux sont proches de Gap et peuvent être atteints assez facilement.
- En même temps ils sont en dehors de zones urbanisées ce qui permet la vie en pleine nature et des activités en sécurité de la circulation.
- A Jarjayes une parcelle de forêt est mise à notre disposition par un particulier. Cela permet des activités qui se succèdent d'une sortie à l'autre (par exemple des constructions en bois qui peuvent y rester).
- A La Bâtie Vieille un abri est disponible chez un particulier pour stocker du matériel et pour s'abriter en cas d'intempérie.

Buts et objectifs de l'accueil

Le directeur, des membres de l'équipe d'encadrement et les jeunes les plus expérimentés ont élaboré le projet suivant pour l'accueil :

1) BUT : INTEGRER LES ENFANTS ET JEUNES DANS DES EQUIPES D'AMIS.

Pourquoi ce but : les enfants et jeunes ont besoin d'être intégrés dans un groupe pour s'épanouir pleinement, pour construire leur vie, trouver leur place dans la société, développer leurs capacités et leurs personnalités. Plusieurs ne vivent pas trop bien leur situation familiale ou à l'école et une bonne intégration dans un groupe d'amis peut apporter une stabilité importante dans leurs vies.

Objectifs pour atteindre ce but :

- ✓ Intégrer les enfants et les jeunes dans une équipe fixe au plus tard à leur troisième présence.
- ✓ Donner des responsabilités à leur portée dès l'intégration dans une équipe.
- ✓ Encourager à prendre une place active dans leur équipe en se rendant utile et en participant aux discussions et décisions de l'équipe.
- ✓ Encourager à prendre un engagement personnel de vivre les valeurs du scoutisme, un lien fort entre tous ceux qui partagent ces idéals.

2) BUT : ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET JEUNES A PRENDRE DES RESPONSABILITES REELLES DANS UN CADRE ADAPTE.

Pourquoi ce but : l'exercice de la responsabilité est un moyen qui contribue de manière forte à faire grandir l'enfant et le jeune. L'accompagnement se fera dans un cadre sécurisant, sur le plan affectif, moral et physique pour l'ensemble des participants et des responsables. La formation, à tous les niveaux, constitue un moteur pour cela. Le principe d'éducation du « jeune par le jeune », propre au scoutisme, fait partie de cette prise de responsabilité. Les activités de l'année servent aussi à se préparer pour vivre cette aventure pleinement au camp d'été.

Objectifs pour atteindre ce but :

- ✓ Les équipes de vie prépareront pour eux-mêmes bon nombre d'éléments qui, d'habitude, leur sont fournis par d'autres : préparation d'ateliers, de certains jeux ou veillées, des itinéraires de sorties ...
- ✓ Dans ces mêmes équipes, les animateurs veilleront à ce que les jeunes les plus expérimentés encouragent, aident et forment les moins expérimentés.
- ✓ Etablir des projets concrets (les « sorties en patrouille » pour les ados) avec la gestion complète de ces projets par les jeunes, accompagné par des adultes.

3) BUT : PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE PASSER DES MOMENTS AGREABLES ET ENRICHISSANTES.

Pourquoi ce but : par l'amitié, par des activités intéressantes, par l'aventure dans la nature qu'est un accueil de scoutisme, l'équipe d'encadrement souhaite que les enfants et jeunes gardent essentiellement le souvenir d'avoir vécu quelque chose qui leur a vraiment fait plaisir. Pouvoir passer des moments « sympas » est un objectif pédagogique aussi important que les autres. Les activités de l'année servent aussi à donner envie de vivre un camp scout pendant les vacances d'été, le grand moment pour vivre l'aventure du scoutisme encore bien plus profondément.

Objectifs pour atteindre ce but :

- ✓ L'équipe pédagogique et les participants eux-mêmes mettront en place des jeux et d'autres activités ludiques, en complément des activités plus techniques.
- ✓ Les enfants et jeunes vivront la plus grande partie de leur temps dans la nature plutôt que dans des bâtiments.
- ✓ Le folklore propre au scoutisme, notamment la vie de Mowgli (pour les enfants) et l'indianisme (pour les ados) qui stimule l'imaginaire, sera présent très régulièrement dans l'accueil.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques les plus importants de l'accueil sont ceux du scoutisme lui-même ; voir, à ce sujet, l'extrait du projet éducatif des EEF à la page 3. Les EEF étant d'orientation protestante évangélique, la réflexion faite autour des valeurs de l'évangile font aussi partie de la pédagogie. Les points suivants clarifient ou complètent ces moyens pédagogiques de base :

- **Une règle de vie claire et positive.** La « loi de l'éclaireur », la « loi du louveteau » et les « maximes des louveteaux » expriment clairement les valeurs du scoutisme et encouragent chacun à vivre des valeurs de civisme telles l'honnêteté, l'entraide, la solidarité, et ainsi de suite (voir la page « Règles de vie de l'accueil »). Ces principes sont connus et chaque participant à l'accueil, parmi les jeunes comme parmi les adultes, est activement encouragé à les vivre.
- **L'engagement personnel.** Chaque jeune a l'occasion de s'engager publiquement vis à vis des valeurs du scoutisme. Toutefois, personne n'est obligé de prendre cet engagement car des valeurs personnelles ne peuvent pas être imposées de l'extérieur. Par cet engagement, qui s'appelle la « promesse », chacun qui le désire s'engage à faire de son mieux pour vivre ces valeurs en tout temps et en tous lieux, y compris en dehors des activités scoutées.
- **La semi-autonomie.** Il n'y a pas et ne peut pas y avoir de semi-autonomie dans la section des enfants, mais la semi-autonomie est un principe pédagogique fondamental pour les adolescents. Plutôt que de parler d'autonomie proprement dite, le terme semi-autonomie décrit plus précisément la pédagogie en question, puisque les jeunes ne sont jamais laissés entièrement à eux-mêmes. Les responsables adultes savent où ils sont et comment les joindre (itinéraires des déplacements bien vérifiés avec les responsables adultes avant le départ, visites pendant les trajets et/ou sur les lieux, téléphones portables utilisés pour un contact rapide pour des déplacements ...).
Lors des sorties ordinaires, les jeunes vivent en semi-autonomie pendant certaines activités. D'autres sorties sont d'une grande partie en semi-autonomie, notamment lors de leurs « sorties en patrouille », des randonnées et la marche sponsorisée.
En plus des contacts réguliers avec les responsables adultes, ils sont constamment sous la responsabilité d'un jeune (leur « chef de patrouille ») qui, tout en étant mineur, a suivi une formation pour le préparer à ce rôle. Si une patrouille n'a pas de chef de patrouille suffisamment formé par l'école de formation au scoutisme, elle doit vivre sous la direction d'un animateur adulte car, sans cette formation, la semi-autonomie peut présenter des risques que les jeunes ne seraient pas en mesure d'assumer. Le directeur peut aussi demander la présence d'un animateur adulte s'il estime que la maîtrise du scoutisme d'un chef de patrouille n'est pas suffisante, quel que soit le niveau de formation du jeune. Ceci enlève un élément pédagogique important au scoutisme, mais est préférable à la prise de risques inconsidérés.
Les parents sont informés de ce principe et du type d'activités dont il est question et autorisent explicitement la participation de leur enfant dans des activités de semi-autonomie lors de l'inscription.
- **Participation active de chacun, avec retours réguliers.** Les enfants et jeunes sont encouragés à s'impliquer pleinement dans le programme, non seulement dans le déroulement des activités mais aussi dans l'élaboration du programme. Dans chaque section, les enfants et jeunes les plus expérimentés se retrouvent régulièrement avec l'équipe d'encadrement, afin d'assurer une communication claire dans les deux sens. Cela permet à la fois d'organiser des activités impliquant un maximum de personnes et de répondre aux souhaits et besoins des jeunes. Dans la section des ados ces réunions ont lieu pratiquement avant chaque sortie (durée 1h - 1h30). Dans la section des enfants elles se tiennent au moins une fois par trimestre.

Dans les équipes chacun tient un ou plusieurs « postes d'action ». Ce sont des responsabilités permanentes (secouriste, intendant, responsable matériel ...) qui permettent à chacun de trouver sa place, de progresser dans la prise de responsabilités et de se former en faisant.

- **Un folklore propre au scoutisme.** Les traditions du scoutisme forment un cadre familier pour ceux qui aiment ce milieu. Ce cadre sera donc largement présent dans l'accueil. Il fait partie du « jeu », mais aussi de l'identité de l'éclaireur ou du louveteau et, donc, de la pédagogie du scoutisme (puisque les éléments de ce folklore sont étudiés pour encourager l'éclaireur ou le louveteau à vivre les valeurs du scoutisme).
- **Des moments de réflexion spirituelle.** Les Éclaireurs Évangéliques de France sont d'orientation protestante évangélique, comme le nom l'indique. De ce fait, des moments de réflexion autour de l'évangile font partie des activités. La liberté de choix, ainsi que la liberté de participation à ces moments, sont respectées dans l'accueil. Les détails des principes qui donnent le cadre de la place des valeurs spirituelles dans l'accueil sont présentés au chapitre « La place des valeurs spirituelles ».

Animations particulières

L'accueil comporte un certain nombre de « temps forts » dans les activités prévues :

- **La « montée à la troupe »** : L'accueil de ceux qui passent de la section des enfants à celle des ados. Elle aura lieu lors de la deuxième ou troisième sortie de l'année afin d'être sûr dans quelle équipe on mettra quel nouveau jeune. C'est un moment important pour ceux qui sont concernés. Une attention particulière de la part des « aînés » sera demandée pour que cet accueil se fasse dans une ambiance saine en valorisant la personne et en l'intégrant rapidement dans une des équipes.
- **La participation à la collecte de la banque alimentaire** : Fin novembre, en collaboration avec d'autres associations, les enfants et jeunes participeront pendant quelques heures à cette collecte. Les jeunes seront en équipes de 2 ou 3, les enfants seront obligatoirement accompagnés d'un adulte. C'est un bon moyen pour former leur sens de service.
- **La marche sponsorisée** : En printemps une grande marche aura lieu pendant une journée complète. Le but est de motiver les enfants et jeunes à la marche à pieds et de gagner de l'argent pour financer nos activités et une partie du camp d'été. Chacun pourra marcher à son rythme et autant qu'il peut sur un parcours d'une cinquantaine de kms au total, auparavant balisé par des responsables. Les jeunes seront en équipes de 2 au minimum, les enfants seront obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- **La fête du scoutisme** : Une journée entière mise en place par les enfants et jeunes sur la place d'un village dans le but de passer des moments agréables avec leurs familles, amis, invités des églises, du village etc.
- **Les « sorties en patrouille »** (pour les ados) : Une ou deux sorties entièrement choisies, projetées, organisées et mise en place par les équipes des jeunes en semi-autonomie. Les chefs les accompagnent dans l'élaboration de leurs projets et les visitent lors du déroulement. Les projets sont à établir par les équipes (lors des « conseils de patrouille ») pendant les deux sorties précédentes. Un planning écrit qui détaille tous les aspects du projet est à élaborer et à soumettre à un chef désigné pour validation. Seuls des projets validés sont autorisés. Une de ces sorties sera un projet de service, choisie par les jeunes.
- **Une « opération trappeur »** (pour les ados) : En équipe (sans présence d'adulte) les jeunes installent un bivouac et font leur cuisine de soir au feu de bois. Puis au tour de rôle ils veillent, seul, pendant une heure le feu et le bivouaque pendant que les autres membres de l'équipe dorment à côté. Les chefs feront le tour des équipes le soir et pendant la nuit pour vérifier que tout se passe bien.

Moyens humains

Cet accueil nécessite la présence des personnes suivantes afin de fonctionner. Il est possible de compléter ces personnes avec d'autres qui participent à l'encadrement. En vue de simplifier les formulations, chaque poste est décrit en termes masculins mais tous les postes peuvent être tenus aussi bien par une femme que par un homme.

Équipe de direction :

- **Un directeur de l'accueil habilité devant la DDCS pour la direction** : Celui-ci doit être capable de gérer une équipe, en déléguant un maximum de responsabilités (et non seulement des tâches) à d'autres. En même temps, il reste responsable de l'accueil devant toutes les autorités (DDCS, communes, l'organisateur, les parents...) et doit, de ce fait, superviser et vérifier le déroulement de toutes les activités de l'accueil. Il est responsable aussi de gérer d'éventuels conflits entre les membres du personnel.
- **Un ou deux responsables de sections** : Le directeur doit pouvoir déléguer le déroulement courant de chaque section (enfants / ados) à une personne qui gère l'ensemble des activités de la section. Ces responsables ont le statut d'adjoints à la direction. Le directeur peut lui-même tenir le rôle de responsable d'une section, mais pas les deux à la fois.

Équipe d'animation :

Chaque membre de l'équipe d'animation est sous la responsabilité d'un responsable de section. Ils peuvent, selon les capacités et les disponibilités, participer aux activités d'une autre section.

- **Au moins 4 animateurs diplômés (BAFA ou BAFD)**. Ce nombre peut inclure des membres de la direction.
- **Au moins 2 animateurs BAFA stagiaire**. S'il n'y a pas de stagiaires, ce nombre peut être complété avec des animateurs diplômés, mais il est préférable d'avoir des stagiaires, en vue du renouvellement de l'équipe. Le directeur et les responsables de sections suivent les stagiaires BAFA.
- **Animateurs non diplômés**. Il peut y avoir des animateurs avec ou sans expériences dans le scoutisme, mais sans diplôme officiel (le choix appartient au directeur de l'accueil) du moment que le nombre minimum d'animateurs diplômés prévu par la législation est respecté.
- **Au moins un jeune « chef de patrouille » formé par patrouille mise en place**. Dans la section adolescents, le rôle de chef de patrouille est primordial pour le bon fonctionnement de la pédagogie. Ces chefs de patrouilles doivent être bien avancés dans leur formation selon les règles prévues par l'école de formation. Il n'est pas exigé que tous soient déjà certifiés, mais ont le désir de compléter leur formation dans la mesure du possible pendant l'accueil. Aucune patrouille ne peut fonctionner en semi-autonomie sans un chef de patrouille formé à ce rôle par l'école de formation.

Équipe techniques :

- Il n'y a pas besoin d'une équipe technique permanente. Cependant un soutien technique ponctuel peut être utile selon les activités. Ces personnes n'ont pas besoin de diplôme (DDCS) ou de certification (école de formation au scoutisme). La répartition des rôles se fait sous la responsabilité du responsable de section.

Toutes les personnes adultes participant à l'encadrement de cet accueil, le font à titre bénévole, clause clairement définie à l'avance. Lors des week-ends toutes les personnes affectées à l'encadrement des louveteaux doivent manger tous les repas avec eux, y compris le personnel qui fait la cuisine pour les encadrer pendant les repas. Les personnes affectées à l'encadrement des adolescents doivent manger au moins deux repas par jour avec eux, d'une part pour les encadrer et d'autre part pour vérifier les conditions dans lesquelles les repas sont pris.

Moyens matériels

- **Budget** : 10 € du tarif de la cotisation annuelle à l'association par personne sont à la disposition de l'accueil.

Pour les enfants et jeunes se rajoutent € 45 pour les frais de 3 week-ends de l'année.

En printemps sera organisée une marche sponsorisée dont une partie des dons sera attribué au financement de l'ACM

Pour 50 enfants et jeunes et 10 encadrants, le budget prévisionnel du centre est le suivant :

Ressources :

BI : 10€ x 60 personnes	600 €
Frais week-ends : 45€ x 50 personnes.....	2 250 €
Dons par la marche sponsorisée	1 500 €
total :.....	4 350 €

Dépenses :

nourriture week-ends :	1 000 €
locations week-ends :.....	2 300 €
déplacements (matériel et personnes) : ..	300 €
renouvellement du matériel :	200 €
matériel pédagogique :.....	300 €
aide à la formation :.....	100 €
fourniture de bureau :	50 €
frais divers et/ou imprévus :	100 €
total :.....	4 350 €

- **Matériel collectif** :

outillage collectif

matériel d'intendance, cuisine, infirmerie

matériel pédagogique

matériel général d'installation (bâches, cordes, grandes tentes ...)

tentes pour les enfants (pour la section enfants)

- **Matériel des patrouilles** :

tente

outillage

matériel de cuisine

bâche, cordes

Règles de vie de l'accueil

Les règles les plus fondamentales dans un accueil de scoutisme proviennent du scoutisme lui-même. Pour les adolescents, il s'agit de la loi de l'éclaireur :

- 1) Un éclaireur n'a qu'une parole.
- 2) Un éclaireur est loyal.
- 3) Un éclaireur se rend utile.
- 4) Un éclaireur est l'ami de tout le monde et le frère de tous les autres éclaireurs.
- 5) Un éclaireur est courtois.
- 6) Un éclaireur aime et respecte la nature.
- 7) Un éclaireur est discipliné.
- 8) Un éclaireur est toujours de bonne humeur.
- 9) Un éclaireur est courageux, débrouillard, décidé.
- 10) Un éclaireur est tenace.
- 11) Un éclaireur est travailleur, prévoyant, économe.
- 12) Un éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Il y a, pour les plus jeunes, la loi du louveteau :

- 1) Un louveteau écoute les Vieux Loups.
- 2) Un louveteau ne s'écoute jamais.

Cette loi est complétée par les maximes du louvetisme :

- Un louveteau pense d'abord aux autres.
- Un louveteau ouvre les yeux et les oreilles.
- Un louveteau est toujours propre.
- Un louveteau est toujours gai.
- Un louveteau dit toujours vrai.

Il est demandé à tout participant à l'accueil, de faire de son mieux pour vivre ces valeurs.

La place du choix

Le thème général de chaque section est décidé en consultation avec les participants. Pour l'organisation des activités de l'accueil, les adolescents sont sollicités bien plus que les enfants, mais l'avis des enfants est sollicité également, dans une mesure adaptée à leur âge.

- Aussi bien pour les enfants que pour les adolescents, l'avis des participants les plus expérimentés est activement sollicité pour l'organisation de l'accueil. Ceci se fait à la rentrée et tout au long de l'accueil par des rencontres régulières avec l'équipe d'encadrement. Des jeunes avec moins d'expérience peuvent aussi donner leurs avis s'ils le désirent, leurs idées étant tout à fait les bienvenues, mais ne sont pas obligés de le faire s'ils ne se sentent pas en mesure.
- Les jeunes décident, d'eux-mêmes en équipe, de nombreux détails du déroulement des activités. Les encadrants les accompagneront dans ces décisions. Ceci entre dans la prise de responsabilités qui est une partie intégrante du scoutisme.
- Comme cela est expliqué plus en détail dans le chapitre suivant, en ce qui concerne les réflexions touchant aux valeurs spirituelles, chaque participant est appelé à maintenir une attitude respectueuse envers les valeurs des autres. En même temps, chaque participant reste entièrement libre quant à son acceptation personnelle de ces valeurs spirituelles. L'engagement dans la foi chrétienne n'est nullement une condition pour participer pleinement à cet accueil, ni pour les enfants ni pour les adolescents.

La place des valeurs spirituelles

Les principes suivants donnent le cadre pour ce domaine pendant l'accueil, ainsi que dans tous les accueils des Éclaireurs Évangéliques de France :

- **La pluralité de convictions sur les valeurs spirituelles** : Les Éclaireurs Évangéliques de France sont d'orientation protestante évangélique, comme le nom l'indique. Une partie des familles représentées parmi les participants à l'accueil partage cette orientation et désire que les valeurs spirituelles de l'évangile fassent partie du cadre dans lequel les jeunes vivent leur scoutisme. En même temps, les EEF accueillent des enfants et jeunes ne partageant pas cette orientation et se veulent pleinement respectueux de leurs choix également.
- **Permettre un choix informé** : Partant du principe qu'un choix informé est toujours préférable à un choix fait dans l'ignorance, l'accueil comportera des moments de chants, de prière et de réflexion sur l'enseignement de la Bible et l'application de ses valeurs dans la vie actuelle, ce qui permet aux participants de se positionner par rapport à ces valeurs en pleine connaissance de cause. Tous les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions et même leurs désaccords, à condition de le faire dans une attitude qui respecte les choix de ceux qui ont un autre avis.
- **La pleine liberté de choix, sans contrainte** : Le choix de ses valeurs spirituelles étant une décision profondément intime et personnelle pour chacun, personne ne peut et ne doit être obligé – ou même subir une pression particulière dans ce sens – à adhérer à tel ou tel système de croyance. Chaque jeune reste donc pleinement libre de ses propres choix, sans que l'adhésion aux valeurs spirituelles du protestantisme évangélique soit une condition quelconque pour la participation dans quelque aspect que ce soit de l'accueil. Personne n'est obligé non plus d'exprimer ses choix ou convictions personnels s'il ne le souhaite pas.

Nous adhérons pleinement à la Charte de la Laïcité de la branche famille de la CNAF (caisse nationale des allocations familiales) du 1er septembre 2015. Nous attirons particulièrement l'attention des encadrants sur la clause en article 5 qui dit : « Elle [la laïcité] protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix. » Nous tenons fermement à ce que chacun puisse faire ses propres choix.

- **La participation aux moments de réflexion spirituelle n'est pas une obligation** : Ces moments de réflexion spirituelle se veulent attrayants et intéressants, avec chants et autres animations, et chaque enfant et jeune est encouragé à y assister. Toutefois, si quelqu'un ne veut pas y assister, il n'y sera pas contraint ; une activité alternative sera proposée qui l'encourage à réfléchir sur des valeurs humaines. Les principes suivants doivent être respectés dans l'organisation de ces activités alternatives :
 - Les valeurs mises en avant ne doivent nullement relever d'une optique ayant trait à une orientation religieuse quelconque. Elles doivent mettre en avant des valeurs humaines qui font partie de notre scoutisme, comme la citoyenneté, l'aide aux autres, la tolérance, etc.
 - Ces activités sont organisées en parallèle aux moments de réflexions spirituelles : elles débutent en même temps et se terminent en même temps. Ainsi, un jeune qui y participe n'est ni laissé à s'ennuyer ni empêché de participer aux autres activités.
 - Elles doivent se mettre en place dans le même secteur général, de manière à ce que le fait de se rendre à cette activité alternative ne soit pas un facteur contraignant.
 - Elles doivent être encadrées par au moins un membre de l'équipe d'animation, voire plus selon le nombre de participants ou le type d'activité.
 - La forme peut être très variable : jeux, sketches, débats, chants, histoires... Le tout, c'est que l'activité soit aussi attrayante en soi que les réflexions spirituelles et que les valeurs personnelles puissent être exprimées.
 - Comme pour les valeurs spirituelles présentées dans les réflexions spirituelles, l'acceptation personnelle des valeurs humaines présentées dans ces activités relève du libre choix de chacun.

Organes d'expression et de décision

Les organes principaux d'expression et de décision dans la section des enfants sont :

- le « Conseil d'Akéla » où les enfants les plus expérimentés, en tant que porte-paroles de leurs équipes, peuvent exprimer leur vécu et leurs souhaits avec le responsable de la section enfants, appelé « Akéla » dans le folklore du louvetisme.
- le « Rocher de conseil » qui réunit tout le monde où tout sujet concernant l'accueil peut être abordé.

Les enfants ne sont pas appelés à prendre des décisions concernant l'accueil qui dépasseraient leurs capacités et leur expérience, mais au moins leur avis sur la manière de vivre l'accueil est sollicité régulièrement.

L'organe principal d'expression et de décision dans la section des adolescents est le « CDC », ce qui veut dire le « Conseil des Chefs ». Le CDC fait partie de la structure scout depuis sa fondation. Cette rencontre se fait avant toutes les rencontres, sauf exception, et regroupe pendant une heure et demie les jeunes ayant la responsabilité de coordinateur dans leur équipe de vie avec les responsables de l'accueil. Cette rencontre permet aux jeunes, à travers leurs représentants, de s'exprimer sur le déroulement de l'accueil et de participer aux décisions concernant les activités à venir. En même temps c'est un bon moment pour les former à leurs responsabilités.

Chaque équipe d'ados est encouragée à organiser un « conseil de patrouille » (puisque l'équipe de vie s'appelle une « patrouille » dans le folklore du scoutisme) lors de chaque rencontre, afin de discuter dans l'équipe du vécu et des décisions. Ceci permet aux coordinateurs des équipes de vie de représenter fidèlement le vécu des membres de leurs équipes lors des « Conseils des Chefs » avec les membres de l'équipe d'encadrement. Les coordinateurs des équipes prennent ainsi des décisions, pour tout ce qui est de la vie de l'équipe, qui reflètent au mieux le désir de l'ensemble de l'équipe.

Parmi le personnel encadrant, les responsables des sections enfants et ados feront des réunions de leurs équipes quand cela s'avère utile. Le directeur de l'accueil rencontrera les responsables des sections régulièrement.

Ces différentes rencontres (conseils de patrouilles, conseils d'Akela, rochers de conseil, conseils de chefs, réunions d'encadrants) devraient permettre au directeur de communiquer, dans les deux sens, avec tous les participants de l'accueil. Ainsi, tout le monde, y compris les plus jeunes, participe aux décisions sur le déroulement de l'accueil et s'exprime régulièrement sur son vécu.

Journée type

Chaque section (enfants et adolescents) vit ses sorties indépendamment de l'autre et le plus souvent à des endroits différents, ce qui permet un rythme de vie adapté à chaque âge.

Une rencontre type de 4 heures comprend les éléments suivants :

- Accueil (15-30 minutes), souvent sous forme d'un petit jeu qui permet d'intégrer les retardataires facilement.
- Rassemblement (5 minutes)
- Activités selon le planning
- Moment de chants, réflexions, partages (30 minutes)
- Goûter (20 minutes)
- Pour les ados : « conseil de patrouille » (15-20 minutes)
- Jeu pour terminer la sortie (15-30 minutes)
- Annonces, rassemblement (5 minutes)

Hygiène et sécurité

Le scoutisme, avec son goût d'aventure, ne doit jamais être une excuse pour prendre des risques inutiles ou pour vivre dans des conditions d'hygiène insuffisantes. Au contraire, les valeurs du scoutisme nous apprennent à être responsables, à penser aux autres et à vivre dans la propreté. Dans cette optique, en plus d'un respect général aux principes d'hygiène et de sécurité dans les installations des accueils et dans l'organisation des activités par les équipes d'animation, le directeur demande aux responsables de veiller particulièrement au respect des principes suivants :

- Utilisation des outils en patrouille chez les adolescents -- sécurité :
 - Chaque jeune suit une formation (appelé « port de hache » dans le folklore du scoutisme) concernant les outils, notamment les outils coupants.
 - Seuls ceux qui ont terminé cette formation peuvent utiliser des tels outils sans supervision.
 - Les coordinateurs des équipes et les animateurs doivent vérifier régulièrement l'utilisation des outils.
 - Les animateurs doivent donner un complément de formation en cas de lacune constatée.

- Sécurité incendie :
 - Les consignes par rapport à la sécurité des feux doivent être rigoureusement appliquées.
 - La présence de moyens d'extinction en proximité de chaque feu est obligatoire.
 - La formation en ce qui concerne le feu (le « brevet de pyrotechnologue ») doit mettre un accent particulier sur la sécurité.

- Déplacements en semi-autonomie hors de l'accueil -- sécurité :

toutes les précautions habituelles pour de tels déplacements en accueil EEF devront être appliquées :

 - Aucun déplacement seul.
 - Itinéraire vérifié avec le directeur de l'accueil ou les encadrants désignés avant le départ.
 - Si possible téléphone portable en état de fonctionnement.
 - Liste des numéros de téléphone (des responsables, d'urgence) obligatoire.
 - Trousse de secours obligatoire.
 - Si le déplacement se prolonge, visite des adultes responsables sur le trajet ou sur les lieux du déplacement.
 - Aucun déplacement en semi-autonomie, même de courte durée, n'est envisageable dans la section enfants.

- Ceux qui n'ont pas terminé leur formation dans le secourisme doivent le poursuivre. Des chefs qualifiés dans ce domaine doivent pouvoir proposer cette formation à tous ceux qui en ont encore besoin.

Le respect de la nature, des autres et des biens des autres étant une valeur fondamentale du scoutisme, la sécurité physique, morale et psychologique des participants ne doit jamais être compromise. Comme dans tous les accueils des Éclaireurs Évangéliques de France, la « pédagogie de l'extrême » n'a pas et ne peut pas avoir sa place dans cet accueil.

Protocole sanitaire dû au Covid-19 :

L'ACM appliquera les règles définies par le protocole sanitaire gouvernemental dû au Covid-19 en vigueur au moment des sorties ainsi que la réglementation définie par l'organisateur à ce sujet. Les activités et leur déroulement seront adaptés en fonction de l'évolution de la situation. Le directeur est chargé de se tenir au courant de la publication de nouveaux protocoles et s'il y en a de communiquer la nouvelle réglementation à l'ensemble des encadrants et de veiller à leur application.

Organisation de l'équipe

Pour le bon fonctionnement de l'accueil, il est essentiel pour chaque membre connaît sa place dans la structure, ses responsabilités, la personne à laquelle il est directement responsable, et les personnes dont il est responsable. La structure est à 4 niveaux :

Le directeur :

Légalement et moralement responsable devant les familles, l'organisateur et les autorités officielles, le directeur peut déléguer des tâches et des responsabilités, mais fixe les grandes lignes qui vérifient que l'accueil respecte à la fois la réglementation en vigueur et les intentions éducatives de l'organisateur. Il coordonne les responsables des sections, coordonne les relations avec les autorités à tous les niveaux, vérifie le respect dans tous les domaines de l'accueil des principes de sécurité et d'hygiène, et gère les problèmes éventuels parmi les responsables adultes. Son autorité et sa responsabilité s'appliquent dans les deux sections, aussi bien dans le domaine pédagogique que dans les domaines techniques ou administratifs. Il est aussi chargé de la définition et du respect des règles concernant le Covid-19.

Les responsables des sections :

Les responsables des sections sont appelés à coordonner l'ensemble de leurs sections (pédagogique, technique, sécurité, hygiène, intendance, cuisine ...). Ils répondent au directeur.

Les animateurs, « routiers » et « assistants de la maîtrise »

Tous les autres responsables adultes fonctionnent dans leurs différentes sections, sous la responsabilité directe de leur responsable de section. D'une manière générale, les animateurs s'occupent des activités qui relèvent des objectifs pédagogiques de l'accueil, tandis que les « routiers » (éclaireurs majeurs n'ayant pas le statut d'animateurs dans le scoutisme) et les « assistants de la maîtrise » (adultes bénévoles n'ayant ni diplôme reconnu par Jeunesse et Sports ni formation ou expérience particulière dans le scoutisme) interviennent en soutien des animateurs.

Les « chefs de patrouilles »

Les coordinateurs des équipes de vie chez les adolescents sont des jeunes qui, sauf exception, n'ont pas de formation Jeunesse et Sports. Toutefois, tous sont formés par l'école de formation au scoutisme pour leur rôle. Chacun d'eux est responsable d'un groupe d'environ six jeunes (dont lui-même). Ils répondent chacun directement au responsable de la section et coordonnent la vie quotidienne de leur équipe.

Modalités d'évaluation de l'accueil

L'évaluation du fonctionnement de l'accueil permet l'amélioration constante de la pédagogie et des moyens mis en place. Cette évaluation se fera tout le long de l'accueil, à travers les rencontres entre responsables et jeunes (les « Conseils des Chefs », « Conseils d'Akela » et « Rochers de conseil ») mais aussi par une concertation explicite, vers la fin de l'accueil, entre les responsables.

Évaluation des objectifs

Les buts pédagogiques de l'accueil se déclinent en objectifs pratiques et vérifiables qui sont censés permettre d'atteindre les buts. Les directeurs et les responsables de section doivent se référer régulièrement à cette partie du projet pédagogique, afin de vérifier que les objectifs soient respectés. A la fin de l'accueil, le directeur et les responsables des sections devront faire un bilan de l'année afin de savoir si les objectifs sont atteints et, si non, pourquoi cela n'a pas été possible.

Évaluation des moyens

Les responsables des sections et le directeur doivent aussi évaluer les moyens pédagogiques, humains et matériels mis en place, en vue de savoir s'ils sont suffisants, trop importants, pas assez précis, etc. Le fait d'atteindre les objectifs de l'accueil ou non sera une indication importante dans cette évaluation.

Évaluation du fonctionnement de l'équipe d'animation

Le nombre d'animateurs était-il suffisant ? Les animateurs avaient-ils les compétences nécessaires ? Y a-t-il eu des problèmes entre animateurs, entre le directeur et les encadrants, ou entre les deux sections ? Les réponses à ces questions permettront à l'équipe organisatrice de mieux savoir, à l'avenir, comment structurer l'équipe d'animation d'un accueil de ce type. **Il est très important, toutefois, de ne pas évaluer les personnes elles-mêmes, mais uniquement leurs capacités à remplir les rôles qui leur ont été confiés.**

Évaluation de l'équipe de direction

L'évaluation se portera aussi sur le fonctionnement entre le directeur et les différents responsables des sections. Ceci sera essentiellement une auto-évaluation, puisque ce sont surtout les personnes concernées qui la feront. Des problèmes de fonctionnement, de communication, de partage de rôles, ou d'autres aspects de la collaboration aideront l'équipe organisatrice à mieux préparer à l'avenir la structure d'une telle équipe. **Ici aussi, il est important d'évaluer les rôles des personnes concernées, sans porter un jugement quelconque sur leurs personnes.**

Évaluation du déroulement général de l'accueil

Une attention particulière à l'ambiance générale pendant l'accueil aidera à savoir si l'accueil est une « réussite » ou non. Si les participants ont l'impression, à la fin de l'accueil, d'être « restés sur leur faim », il sera évident qu'il y aura eu des lacunes importantes quelque part. Si, en revanche, ils sont heureux d'avoir passé ce temps ensemble et s'ils ont l'impression d'avoir vécu un bon accueil, on peut estimer que l'accueil s'est relativement bien passé dans l'ensemble.

Dans ce but, chaque participant sera invité à exprimer ses appréciations vers la fin de l'année.